



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE

BILAN ANNUEL

en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

3 septembre 2021

Volet écologie



INTRODUCTION

PRÉAMBULE DU PRÉFET _____ 03

QUELQUES CHIFFRES _____ 04

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS _____ 06

MA PRIM'RÉNOV _____ 09

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES _____ 08

BIODIVERSITÉ _____ 11

RÉHABILITATION DES FRICHES _____ 17

PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX _____ 25

ÉCONOMIE CIRCULAIRE _____ 29

MOBILITÉ _____ 30

INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT _____ 32

FILIÈRE FORÊT-BOIS _____ 34

SOUTIEN AUX ABATTOIRS _____ 41

INVESTISSEMENTS DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES _____ 44



Le plan France relance se déploie depuis un an sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Rarement, en aussi peu de temps, des moyens d'intervention aussi massifs de l'État auront été engagés.

Les trois priorités du plan de relance, la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, se déclinent sur le terrain dans tous les départements de la région, avec des mesures et des actions visibles dans les espaces urbains comme dans les secteurs ruraux couvrant un champ large de l'action publique.

Sans compter les enveloppes du Ségur de la santé qui s'élèvent à 755 millions d'euros sur la région, ce sont déjà près de 1,7 milliard d'euros de moyens de l'État qui sont engagés auprès des entreprises, des collectivités, des associations ou bien auprès des particuliers.

Notre région se distingue favorablement, et c'est le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, par l'importance des aides à la modernisation industrielle, la forte progression de MaPrimrenov', la

dynamique des plans alimentaires territoriaux, le nombre de projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État ou bien encore l'importance des mesures visant la formation et l'insertion des jeunes.

La méthode de travail utilisée est celle de la concertation à tous les niveaux, avec le partenaire régional autour d'un accord de relance État-région inédit, avec les départements autour d'accords départementaux selon les territoires, et avec les intercommunalités à travers les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), et plus généralement avec tous les professionnels économiques et sociaux.

Le présent document donne un aperçu de l'importance des moyens engagés, avec des exemples concrets, pour favoriser le rebond de notre économie, et préparer notre avenir.

Il se veut aussi, après 12 mois de mise en œuvre, le témoignage de la mobilisation sans précédent des services territoriaux de l'État.

Fabien SUDRY, Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or



« Avec la pandémie de la Covid-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vue. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites (...). Nous entrons aujourd’hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction »

Emmanuel Macron, Président de la République, le 3 septembre 2020

France Relance repose sur trois piliers



1,7 MILLIARDS à ce jour
pour la Bourgogne-Franche-Comté
dans le cadre du plan de relance



400 km de haies plantées
programme «Plantons des haies!»
3,2 M€ de subventions

5000 emplois
préservés ou créés pour les travaux
de rénovation thermique

2ème région bénéficiaire
du soutien aux investissements matériels
de pépinières et entreprises sylvicoles

27 requalifications de friches urbaines ou industrielles

37 projets de collectivités territoriales
de modernisation des infrastructures d'eau et
d'assainissement

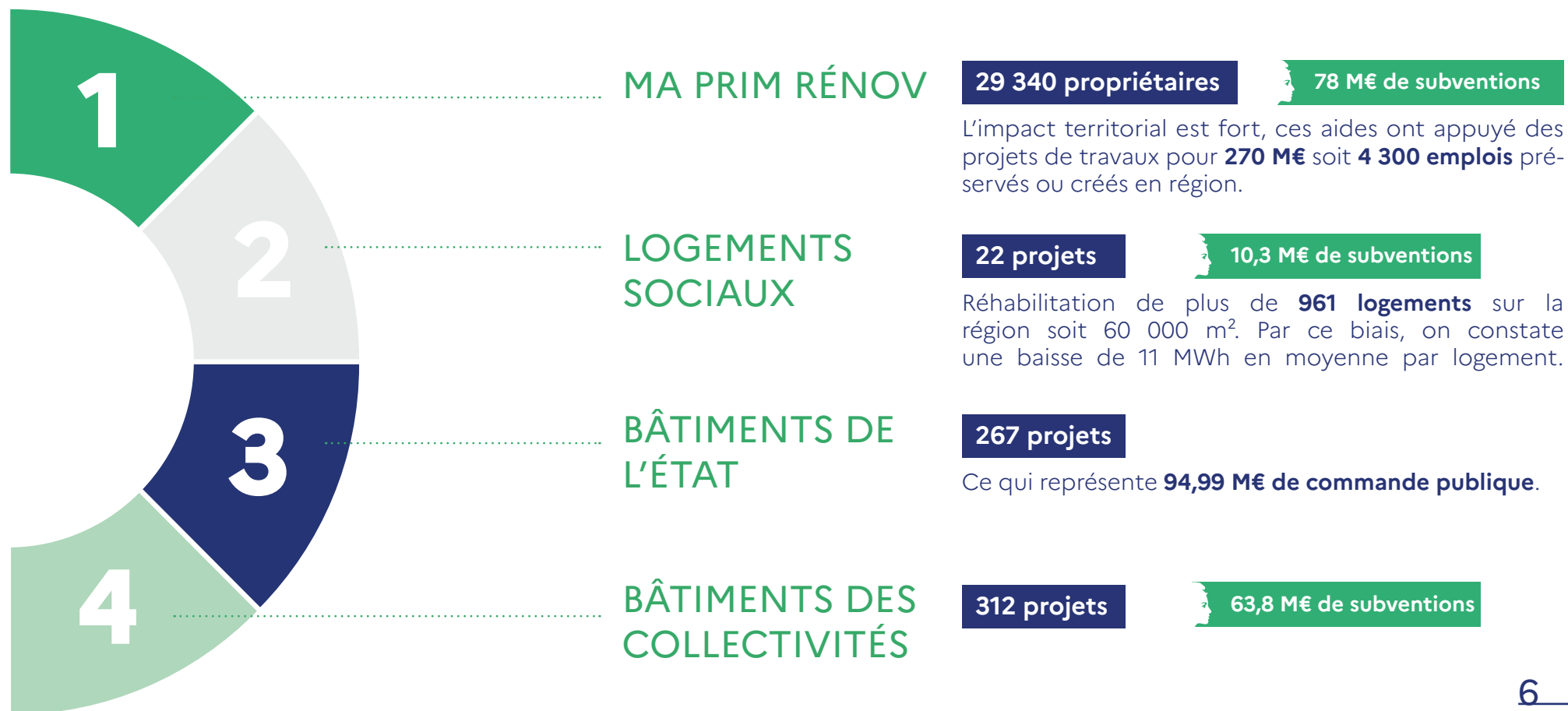
29 340 foyers
ont bénéficié de MaPrimeRenov' depuis le
lancement du dispositif

34 initiatives
soutenues dans le cadre des Projets
Alimentaires Territoriaux



26 % des émissions de gaz à effets de serre proviennent de la consommation énergétique des bâtiments. La rénovation thermique des bâtiments existants est indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité carbone de la France à l'horizon 2050, dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

France relance y contribue à travers quatre dispositifs :



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FOCUS SUR MA PRIM'ÉNOV



MaPrimeRenov (MPR) est la nouvelle aide de l'État aux ménages pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement, accessible à la totalité des propriétaires occupants, aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs.

EN RÉGION

21 739 foyers

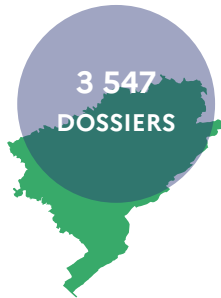
ont bénéficié de MPR depuis le début de l'année

5 165
DOSSIERS



SAÔNE ET LOIRE

3 547
DOSSIERS



DOUBS

3 294
DOSSIERS



CÔTE-D'OR

A eux trois, ces départements cumulent plus de la moitié des dossiers de la région.



Performance thermique

Amélioration de la performance thermique, 36 logements au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) et 46 projets parviennent à sortir un logement de son état de passoire thermique.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE TOUTES TAILLES DANS LA RÉNOVATION DE LEURS BÂTIMENTS



En 2021, les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont pu bénéficier de subventions exceptionnelles pour leurs travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments, et ainsi réduire la consommation énergétique :



COMMUNES ET
INTERCOMMUNALITÉS

251 projets

29,4 M€ de subventions

de DSIL exceptionnelle rénovation thermique.



CONSEILS
DÉPARTEMENTAUX

46 projets

19,1 M€ de subventions

de DSID rénovation thermique.



CONSEIL RÉGIONAL

15 projets

15,2 M€ de subventions

par le plan France relance.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



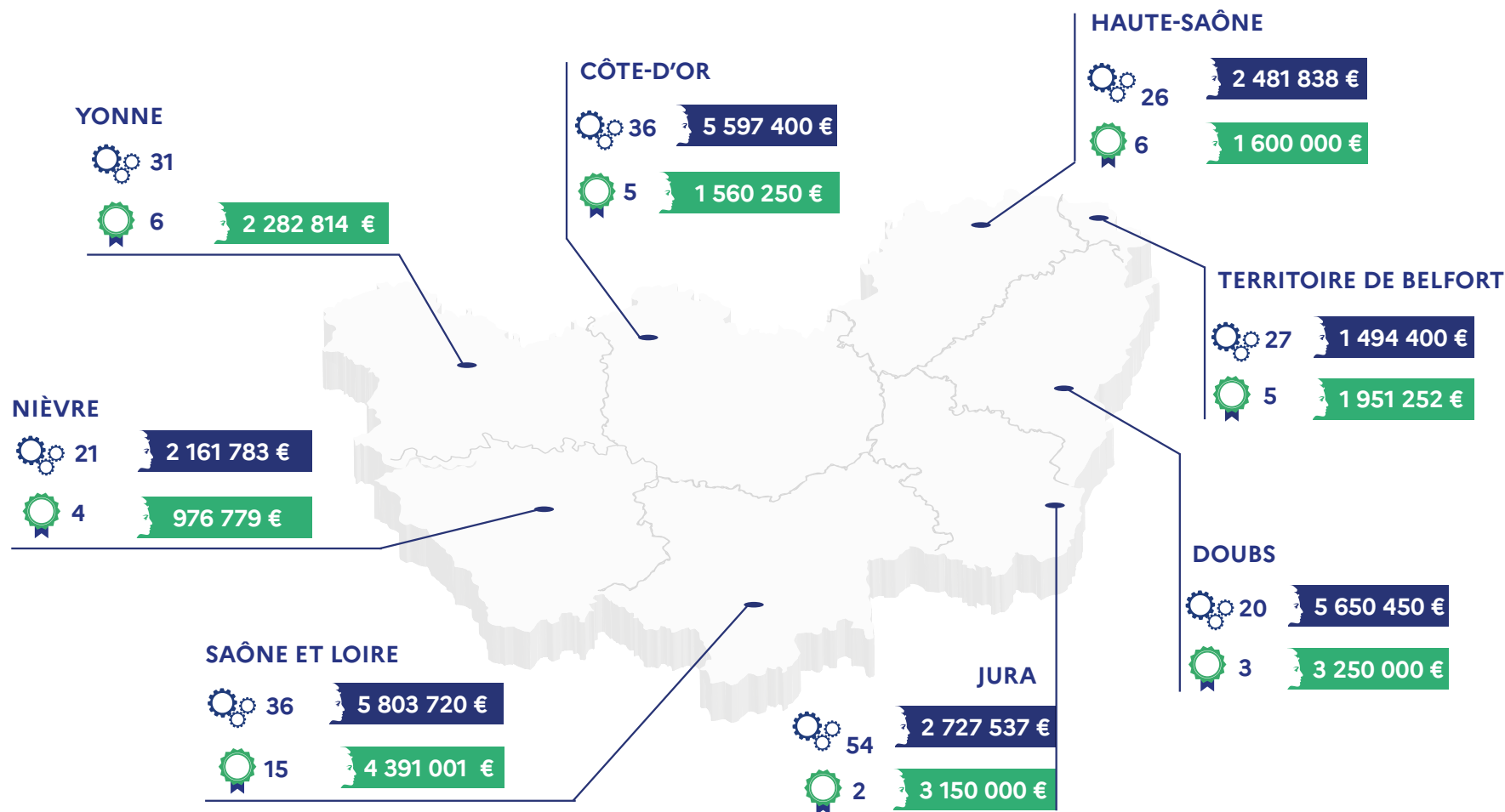
Projets DSIL
rénovation thermique



Dossiers DSID
rénovation thermique



Subventions



DSIR 15 272 558 € pour 16 projets de rénovation (hors DRI mobilités du quotidien), dont 15 lycées répartis entre 6 départements (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUELQUES PROJETS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



5 Projets significatifs ayant bénéficié de DSIL et DSID rénovation thermique :

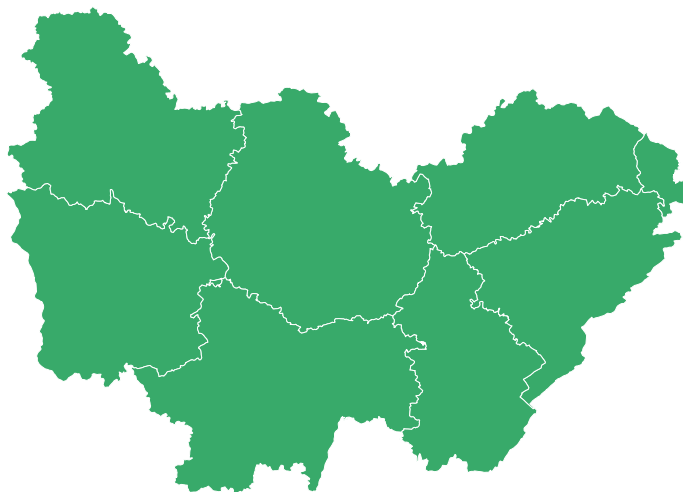


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (1)



50 projets soutenus et 2.6 M€ de financement axés sur la préservation des espaces et la restauration écologique en Bourgogne-Franche-Comté. Renforcement des moyens du Parc national des forêts à travers France relance : 1,6 M d'euros au total (Côte-d'Or et Haute-Marne).



CÔTE-D'OR	DOUBS	JURA	NIÈVRE	HAUTE-SAÔNE	SAÔNE-ET-LOIRE	YONNE	TERRITOIRE DE BELFORT
(2 projets)	(5 projets)	(4 projets)	(14 projets)	(4 projets)	(8 projets)	(4 projets)	(1 projet)
73 906 €	383 032 €	109 122 €	712 507 €	197 994 €	392 886 €	168 481 €	20 848 €

GLOBAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ OU PLUSIEURS DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

7 projets
345 006 €

France relance permet de restaurer des zones naturelles dégradées ou d'adapter les infrastructures (routières, ferroviaires, fluviales...) pour favoriser la continuité écologique.



JURA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BERTRANGES

a lancé un projet expérimental de lutte contre la renouée du Japon, une plante qui colonise les milieux humides et menace les autres espèces. En cas de succès, il est prévu de reproduire ce protocole à plus grande échelle.



NIÈVRE

VILLE DE COULANGES-LES-NEVERS

possède un espace naturel sensible qu'elle restaure et aménage depuis son acquisition. Elle souhaite poursuivre son effort avec la réalisation de travaux de réouverture, la gestion d'une espèce exotique envahissante et la pose d'aménagements pastoraux.



Tout en assurant la préservation de la biodiversité, la restauration des sites permet d'améliorer les conditions d'accueil du public.



JURA

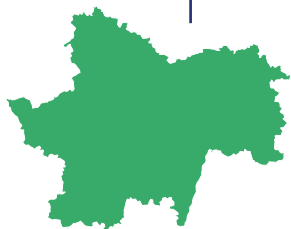


HAUTE-SAÔNE

BALLONS COMTOIS

Entièrement financé par l'État, projet de remise en état des Ballons Comtois, partagés entre la Haute-Saône et le Territoire de Belfort : amélioration de la définition du périmètre de la réserve naturelle, grâce à la réfection des bornages et des panneaux de signalisation

40 000 €



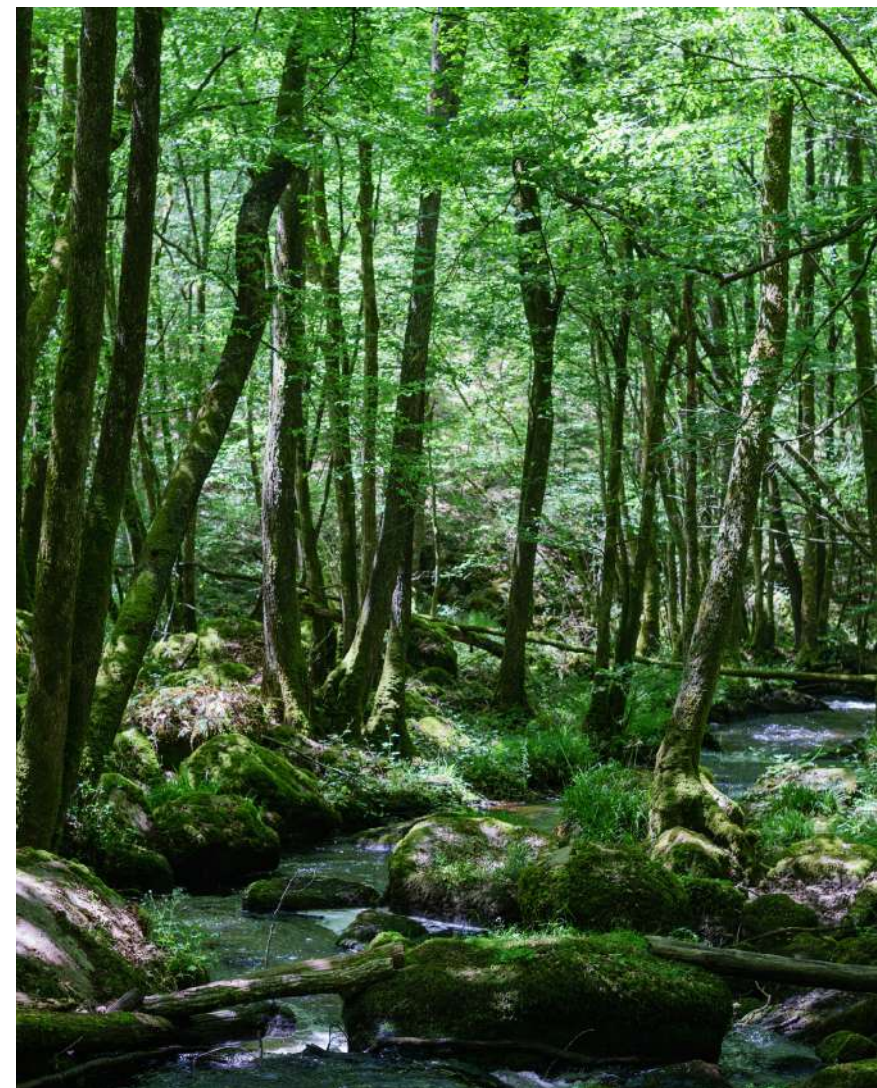
SAÔNE ET LOIRE

ROCHE DE VERGISSON

Le Conseil départemental va renouveler les aménagements d'accueil du public et les clôtures du site classé de la Roche de Vergisson, aménager un sentier de découverte sur l'espace naturel sensible (ENS) d'Azé, et améliorer celui de l'ENS du barrage du Pont du roi.

130 000 €

Subvention France relance

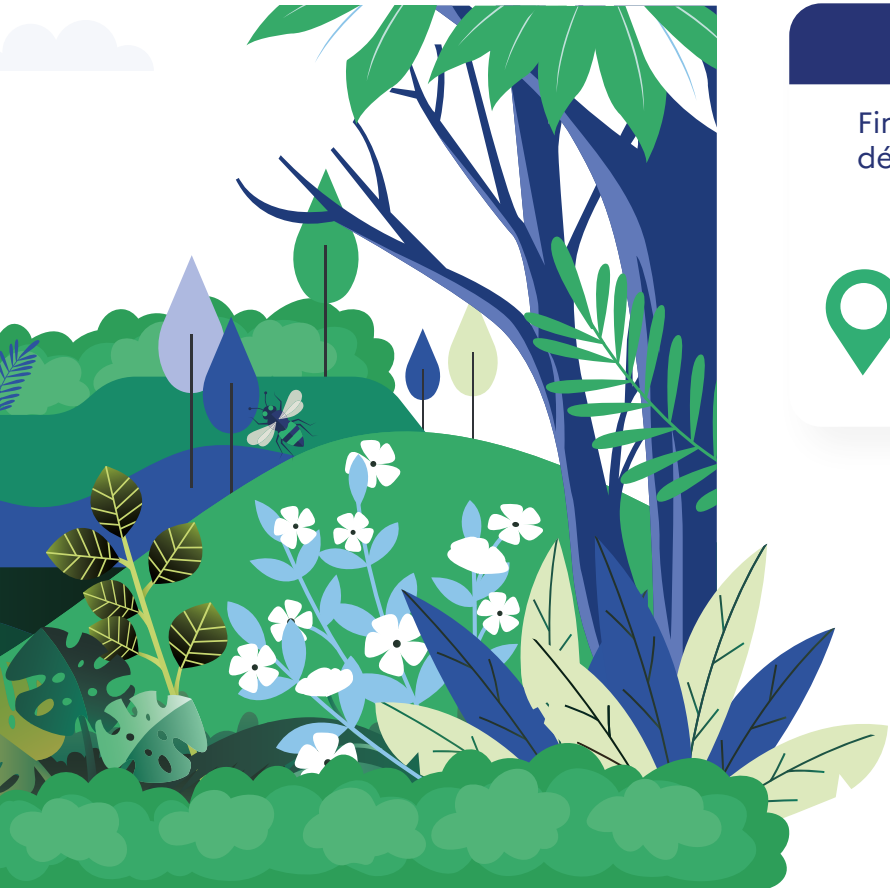


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN DE LA BIODIVERSITÉ



L'Office français de la biodiversité a déjà soutenu **9 projets en région Bourgogne-Franche-Comté**, avec un **soutien total de 1,56 M€** en 2021. Il dispose sur 2 ans d'une enveloppe de 85M€ au niveau national.



« MOB' BIODIV RESTAURATION 2020- 2021 »

Financement du Conservatoire des espaces naturels pour le développement des pâturages, pour l'entretien des pelouses calcaires.

185 000 €



Dans le JURA (secteur de la Petite montagne, pays de Revermont) et en CÔTE-D'OR (arrière pays beaunois).

SOUTIEN À 7 « ABÉCÉDAIRES DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE »

Approfondir la connaissance de la biodiversité locale (cartographie des habitats naturels, sensibilisation des élus et des citoyens). Pour prendre en compte la biodiversité dans les décisions d'aménagement.



Par exemple : la ville d'AUTUN (71), la commune de BASSOU (89) et SEMUR-EN-AUXOIS (21).

À Semur-en-Auxois, les associations et les élèves des établissements scolaires seront impliqués pour enrichir les connaissances naturalistes des espaces naturels aux alentours, tels que des prairies, bocages et mares.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REPLANTER DES HAIES POUR RÉINTRODUIRE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES (1)



L'association Alterre Bourgogne-Franche-Comté coordonne, aux côtés de la direction régionale de l'Agriculture, Alimentation et Forêt, le programme « Plantons des haies ! ».

3,12 MILLIONS
pour la Bourgogne-Franche-Comté

« PLANTONS DES HAIES »

est un programme qui aide les agriculteurs souhaitant sauvegarder la biodiversité sur leurs exploitations, et reconstituer des haies bocagères en terrain agricole, qui avaient progressivement disparu au gré des remembrements agricoles.



Plus nombreux, les arbres garantissent une meilleure résilience des agro-systèmes :



Favoriser

l'infiltration des eaux



Participer

à la biodiversité et à la conservation des sols



Contribuer

grâce à l'ombrage qu'ils procurent aux animaux au bien-être animal

400 km de haies et/ou d'alignements d'arbres seront implantés en Bourgogne-Franche-Comté, pour contribuer à l'effort national qui s'élève à 7000 km.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

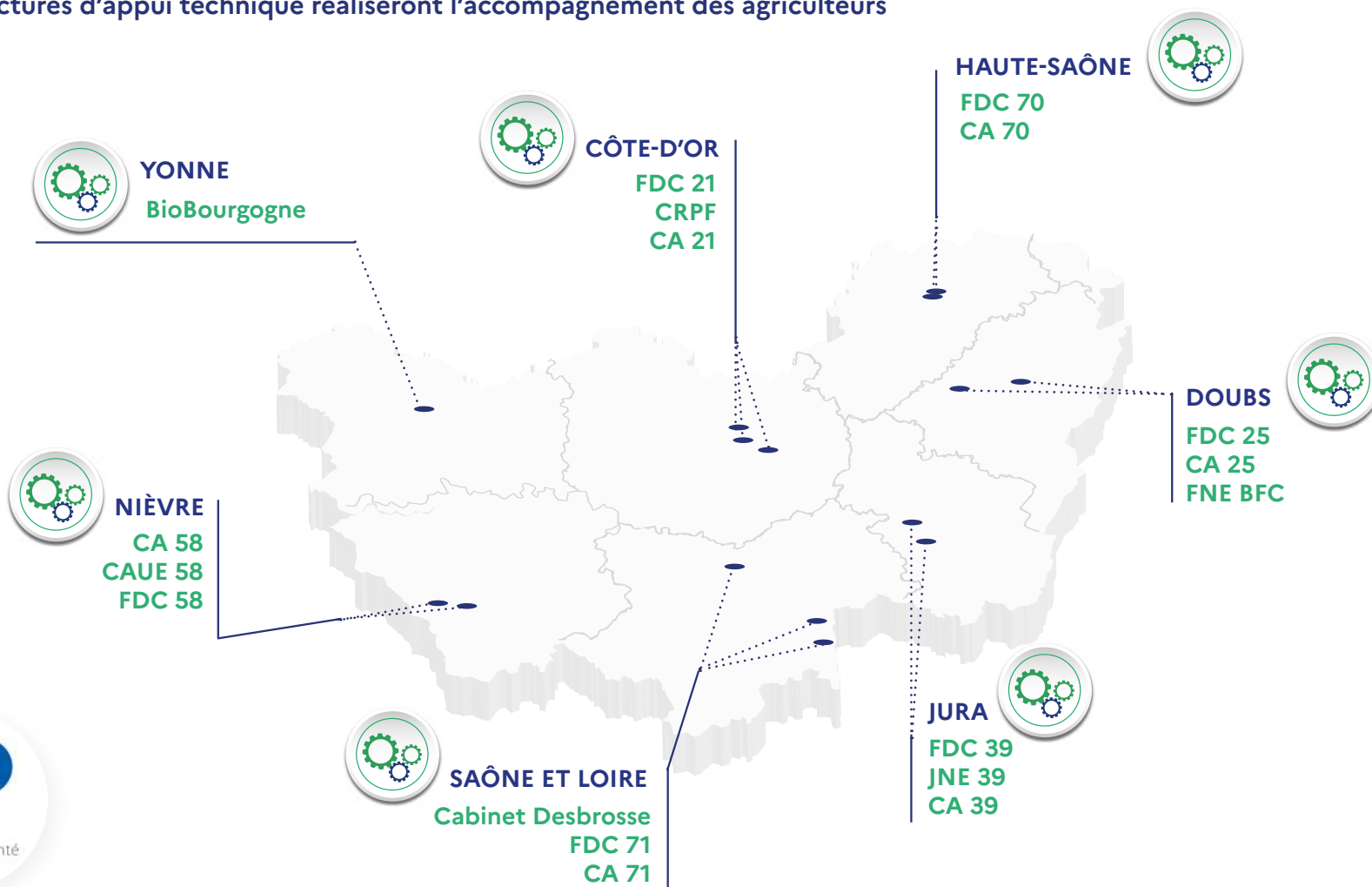
REPLANTER DES HAIES POUR RÉINTRODUIRE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES (2)



18 structures d'accompagnement sont chargées du conseil à la plantation. Elles se mobiliseront auprès d'environ 400 bénéficiaires de ce programme dans la région (exploitants agricoles, collectivités).



15 structures d'appui technique réaliseront l'accompagnement des agriculteurs



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

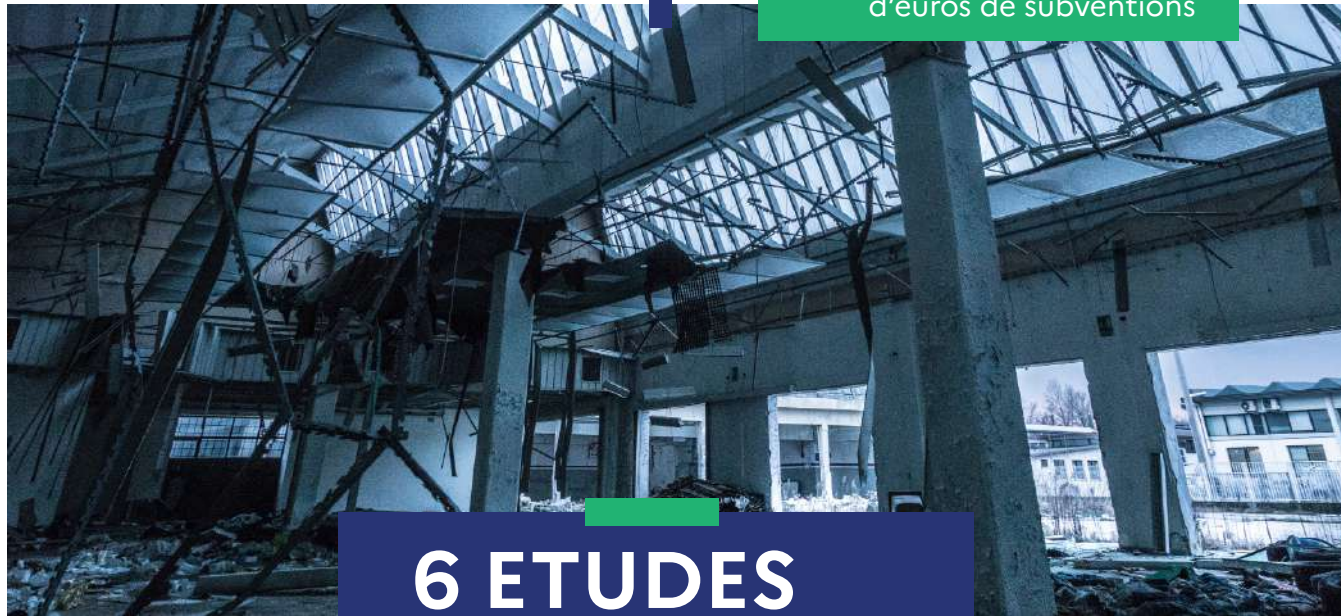
LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (1)



Le soutien à la reconversion des friches urbaines et industrielles en région :

21 lauréats pour le fonds recyclage des friches
au premier appel à projets régional de 2021

11 MILLIONS
d'euros de subventions



6 ETUDES

réhabilitation des friches polluées
soutenues par l'ADEME

273 000 €

de subventions au total


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

81 % des lauréats sont inscrits dans un dispositif contractuel de revalorisation territoriale – petites villes de demain, Action cœur de ville...

POUR QUOI FAIRE ?

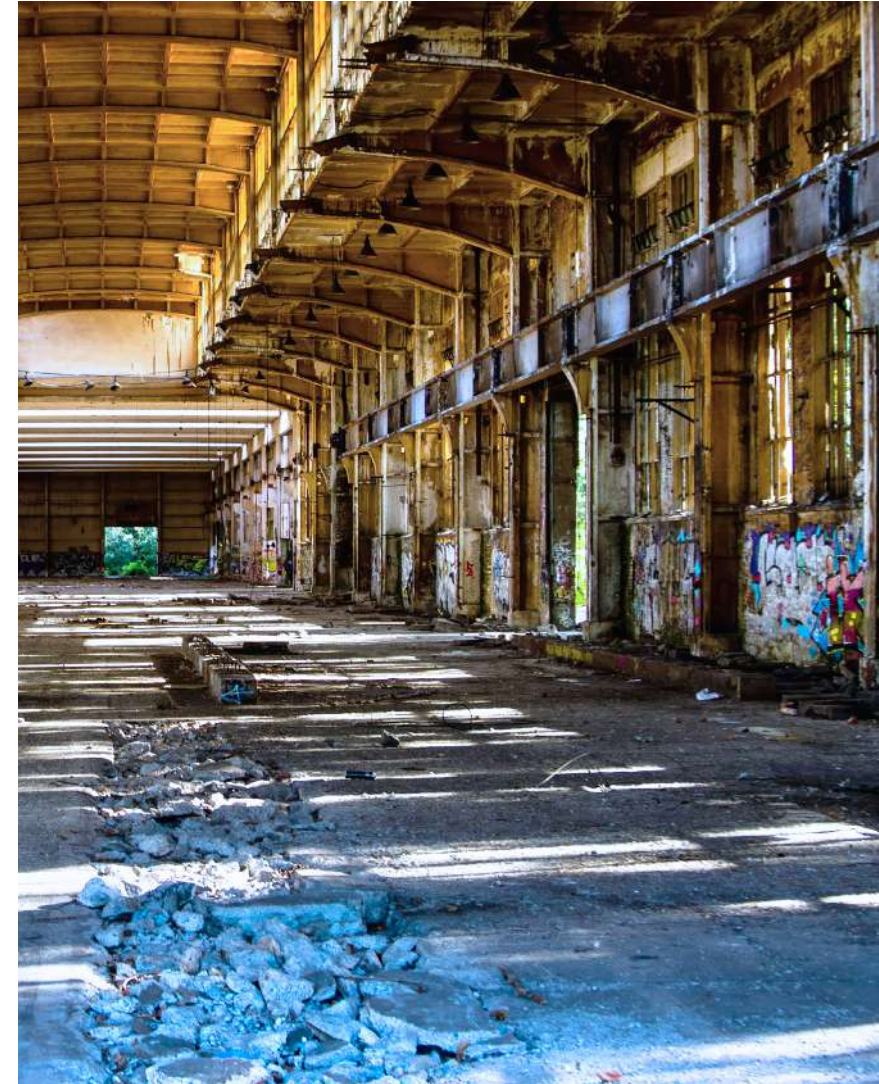
Pour reconvertir des terrains déjà artificialisés, comportant des bâtiments désaffectés ou connaissant une importante vacance (îlots d'habitat, d'activité, ou mixte, zones commerciales, anciennes usines, terrains militaires...) et leur donner de nouveaux usages.

QUELS BIENFAITS POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Le recyclage des friches est une réponse raisonnée à la pression foncière, afin d'éviter d'artificialiser toujours plus d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

POUR QUI ?

Majoritairement des petites villes manifestant la volonté de redynamiser leur territoire. D'anciens sites industriels pollués, classés ICPE (installations classées pour l'environnement) ou d'anciens sites miniers, ou des îlots d'habitat, d'activité ou mixte.



Quelques lauréats en Bourgogne-Franche-Comté :

Ancien hôpital à Autun

SAÔNE ET LOIRE - 71



Reconversion en îlot mixte combinant des logements sociaux et des lieux associatifs et culturels.

Filature de Ronchamp

HAUTE-SAÔNE - 70



Reconversion en éco-quartier, alliant préservation du patrimoine industriel et développement de nouveaux services aux entreprises et à la population.

Friche industrielle «TEEN»

TERRITOIRE DE BELFORT - 90



Située à Rougement- le Château, bénéficie d'une aide de l'ADEME pour conduire des études de dépollutions ainsi qu'un plan de gestion adapté à la destination future du lieu (logements).

Ancienne école à Nevers

NIÈVRE - 58



Réhabilitation du site de l'ancienne école d'infirmières à Nevers, qui accueillera des logements sociaux, des bureaux et un amphithéâtre.

Cité Gérôme à Vesoul

HAUTE-SAÔNE - 70



Transformer un ancien collège en un lieu de «fertilisations croisées» (services de l'Etat, CFA nouvelle génération, logements) ainsi que des espaces qualitatifs au cœur de Vesoul.

Friche industrielle «Necchi»

DOUBS - 25



Située à Baumes-les-Dames, bénéficie d'une aide de l'ADEME pour réaliser un plan de gestion adapté à la destination future du lieu (activités économiques et tiers lieu).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (1)

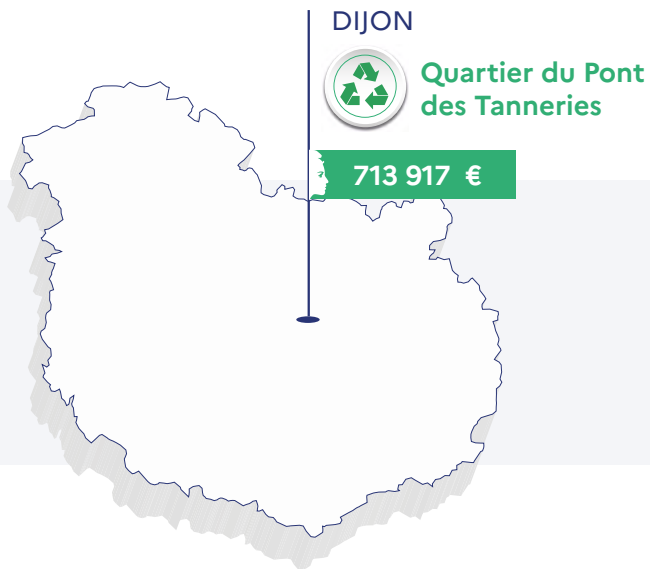


Fonds recyclage des friches

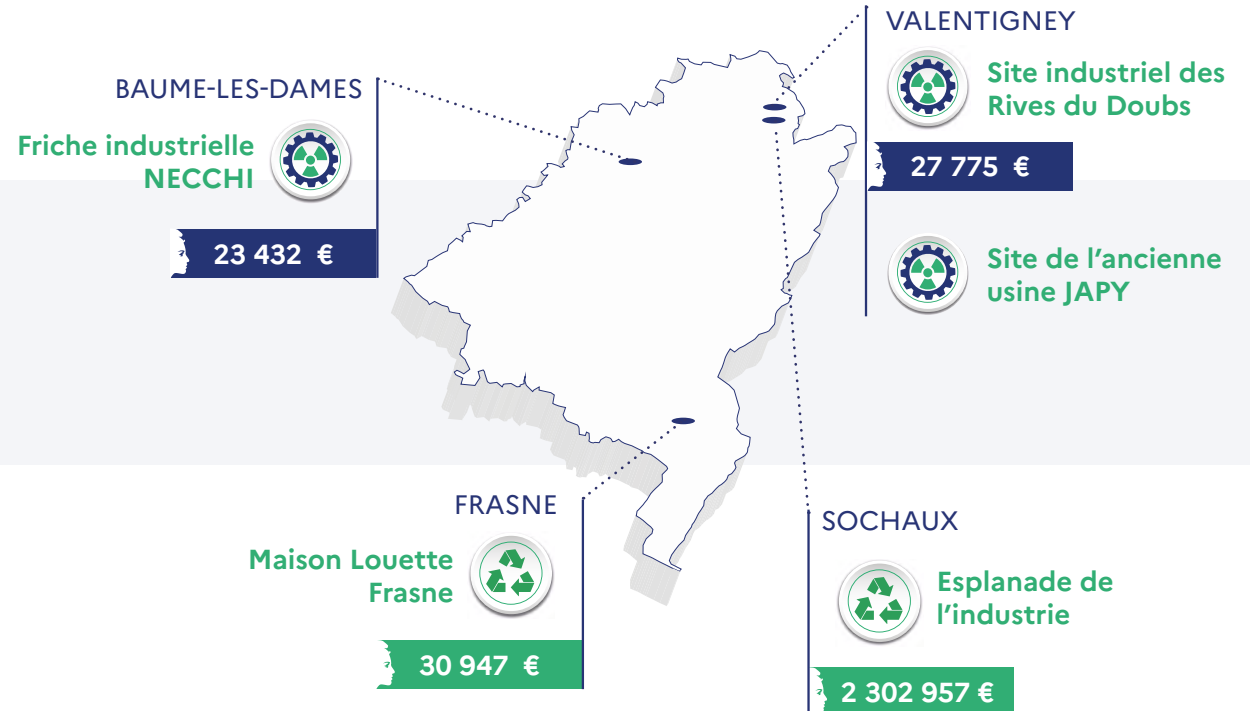


Dépollution des friches industrielles (ADEME)

CÔTE-D'OR



DOUBS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (2)



Fonds recyclage des friches



Dépollution des friches industrielles (ADEME)

JURA

SALINS LES BAINS



Îlot Princey

48 984 €

MIGNOVILLARD



Projet Centre
bourg

500 000 €

NIÈVRE

LORMES



Ensemble immobilier

205 496 €

LUZY



Tiers-lieu numérique
et social

160 000 €

NEVERS



Friche de l'ex-IFSI

1 779 649 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (3)

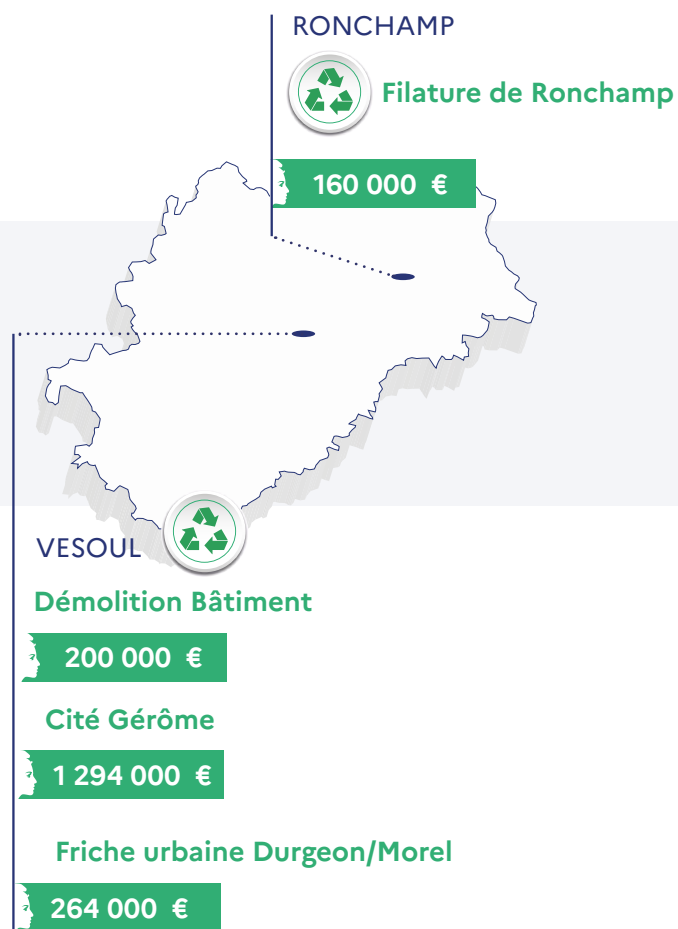


Fonds recyclage des friches

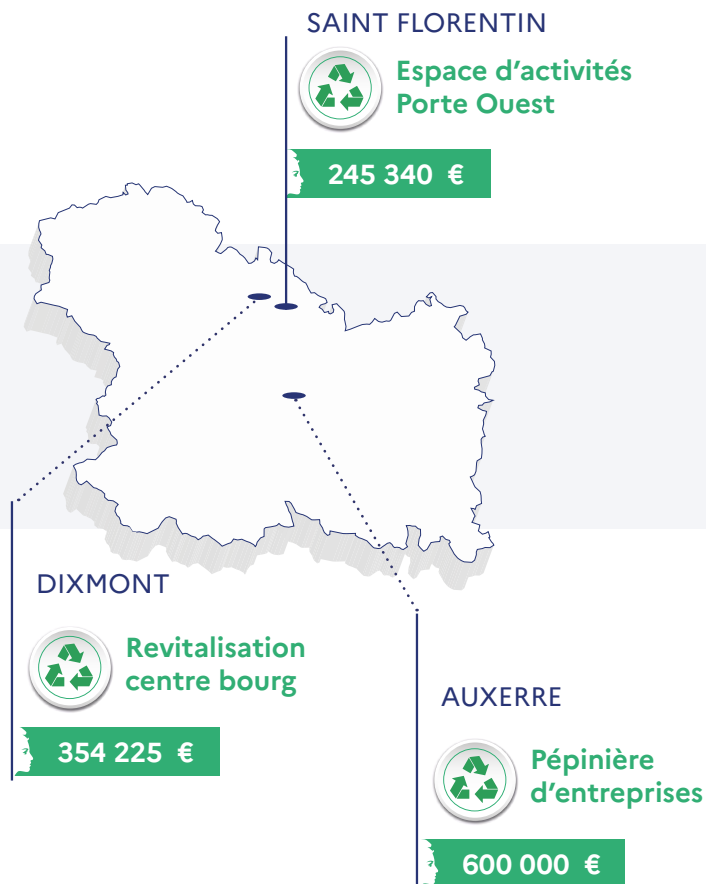


Dépollution des friches industrielles (ADEME)

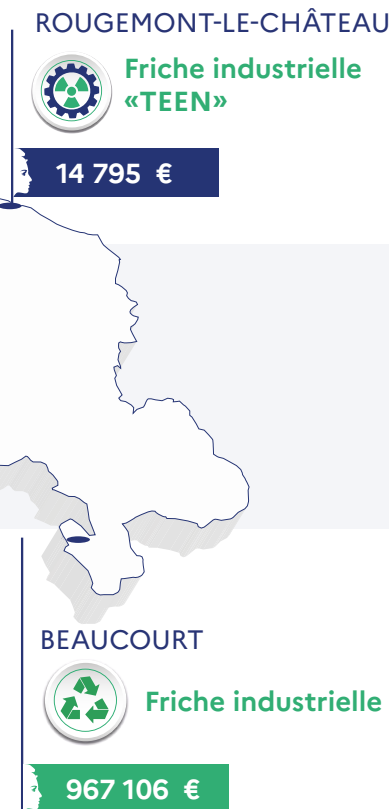
HAUTE-SAÔNE



YONNE



TERRITOIRE DE BELFORT



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

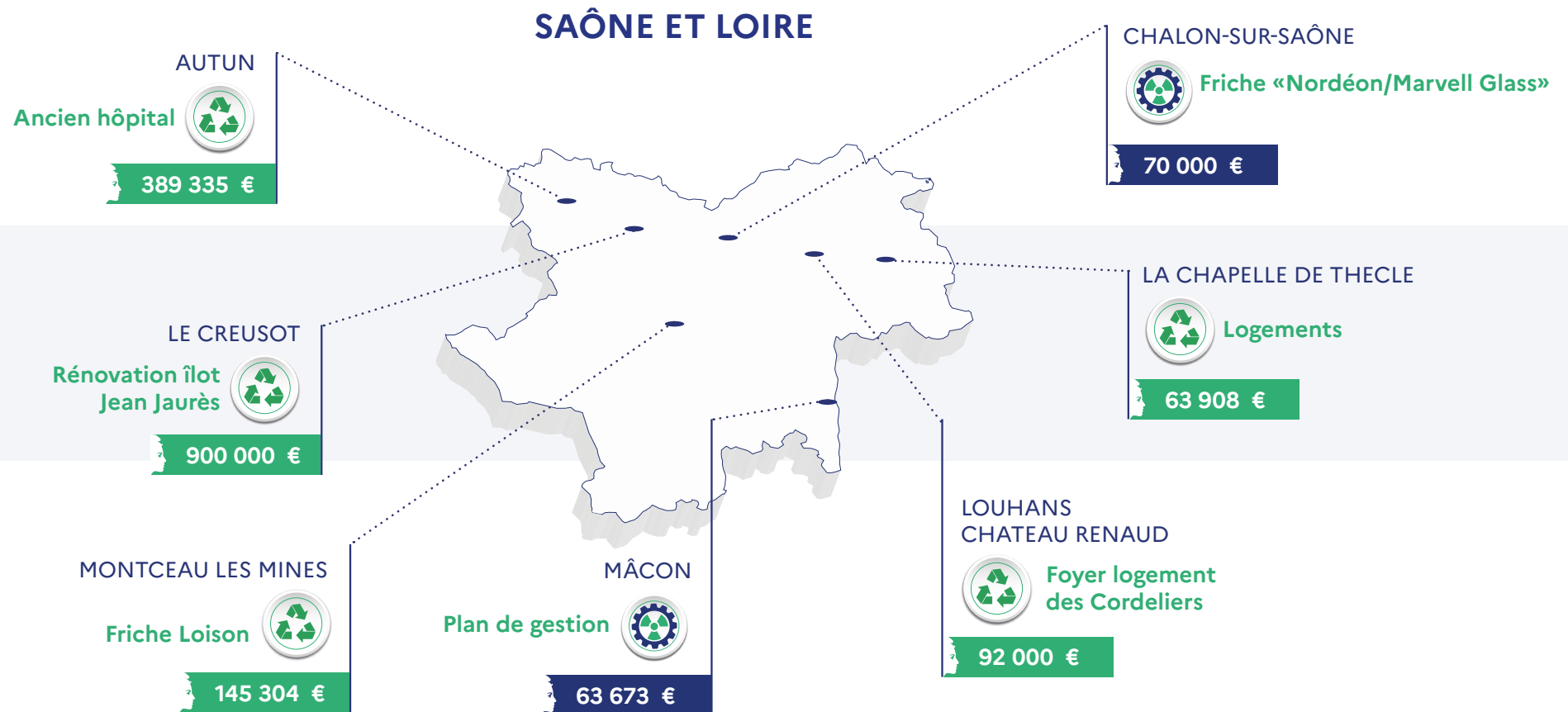
CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (4)



Fonds recyclage des friches



Dépollution des friches industrielles (ADEME)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (1)



Les plans alimentaires territoriaux (PAT) visent à développer une agriculture et une alimentation locales et durables.

France relance accélère la dynamique en finançant les investissements utiles à l'élaboration des projets des collectivités et à leur mise en œuvre concrète :

- 1 APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE
- 2 CRÉATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS ET VENTE DIRECTE
- 3 DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE MARAÎCHÈRE
- 4 INSTALLATION D'ATELIERS DE TRANSFORMATION ET DE DÉCOUPE, CRÉATION DE CONSERVERIES
- 5 CONSTRUCTION DE LÉGUMERIES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (2)



34 projets soutenus en Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 3 879 852 €.



LE PETR NIVERNAIS MORVAN - 58

animation d'une « brigade opérationnelle des PAT » s'inscrivant dans un projet global ambitieux réunissant les différents partenaires du territoire (collectivités, association de producteurs). L'une des réalisations devrait être l'installation d'une salle de découpe de viande et d'une boucherie collective pour les éleveurs locaux.

130 000 €

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS - 71

Projet de diversification durable des activités agricoles locales (légumineuses, maraîchage, agroforesterie). L'installation de nouveaux producteurs répondra à un double objectif d'anticipation de la transition écologique (formation, certifications HVE) et de réduction de la précarité alimentaire.

235 234 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (3)



LE GIE DES ÉLEVEURS DE LA CÔTE VERTE - 21

est soutenu par France Relance dans la création d'un laboratoire de découpe et de transformation collectif au sein d'un magasin de producteurs locaux en Pays Auxois Morvan.

162 432 €

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION - 25

Création d'outils de transformation mutualisés (principalement pour la viande) ;
Création d'une filière de production issue des vergers du Pays de Montbéliard ;
Projet de développement d'un Espace-Test Agricole pluri-sites en lien avec l'étude Foncier Agricole ;
Développement de l'éducation de la jeunesse à l'alimentation durable.

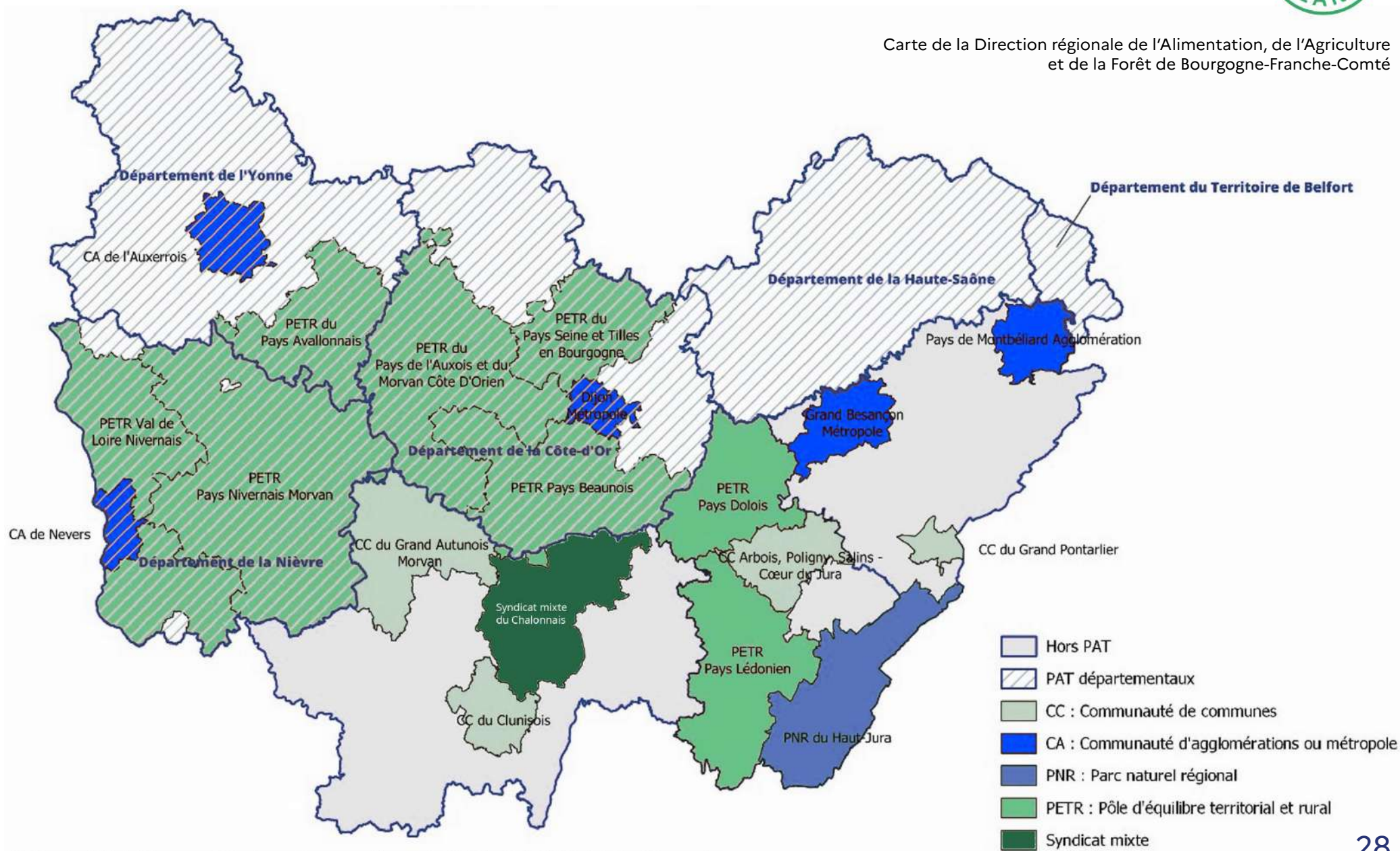
317 985€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (4)



Carte de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté



Note : La CA de Nevers est également concernée par le PAT du PÉT Val de Loire Nivernais



L'ADEME a ouvert un appel à projets

« ÉCONOMIE CIRCULAIRE & DÉCHETS »

Encourager et financer les nouveaux modèles économiques, la meilleure gestion des déchets des entreprises ou encore la modernisation des centres de tri ou de recyclage.

Les porteurs de projets peuvent postuler jusqu'au 31/12/2021

8 lauréats

pour un montant de 1,5 M€



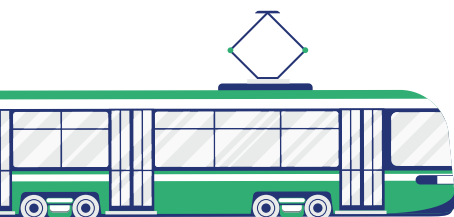
Dont par exemple :

- Tribio, CA Montbéliard (25) : déploiement de la collecte séparée des biodéchets en point d'apport volontaire (1,4M€)
- La Chapelle Saint-Sauveur (71) : mutualisation d'un broyeur à végétaux (4000€)
- CA Pays Montbéliard agglomération (25)



APPEL À PROJETS TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE ET PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX

Achevé le 30 avril, les résultats seront connus en septembre 2021.



450 MILLIONS
d'euros d'enveloppe nationale

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

seront accompagnées pour aménager ou ré-aménager des métros, tramway ou bus à très haute performance. Les projets desservant des quartiers de la politique de la ville, ainsi que ceux participant à l'amélioration de la qualité de l'air, bénéficieront d'un bonus.

LES PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

seront également financés, dans la perspective de renforcer les solutions de connexions entre les territoires et les modes de transports.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MOBILITÉ - PLAN VÉLO



3,6 M€ ont été consacrés en Bourgogne-Franche-Comté à l'extension des voies cyclables.
8 projets ont été sélectionnés.



TERRITOIRE DE BELFORT (90)

dans la commune d'Eloie, création d'une voie verte en site propre le long de la route départementale RD23, connectant le centre du village et les quartiers au débouché du RD vers le réseau cyclable de Valdoie.

345 000 €

JURA (39)

la construction d'une liaison douce dans la Vallée de Vallière

250 000 €



Le soutien aux infrastructures cyclables est renforcé en 2021 : **4,1 M€** pour les aménagements cyclables et **1,1 M€** pour accélérer le stationnement sécurisé des vélos en gare.
L'ADEME intervient également pour soutenir le développement de schémas cyclables.

Objectif : investir massivement dans la modernisation des systèmes d'assainissement, notamment dans des équipements permettant l'hygiénisation des boues.

300 MILLIONS
d'euros à l'échelle nationale

sécurisation des infrastructures de distribution
d'eau potable et d'assainissement



EN RÉGION

37 projets

des collectivités territoriales déjà soutenus pour
12 MILLIONS d'euros

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

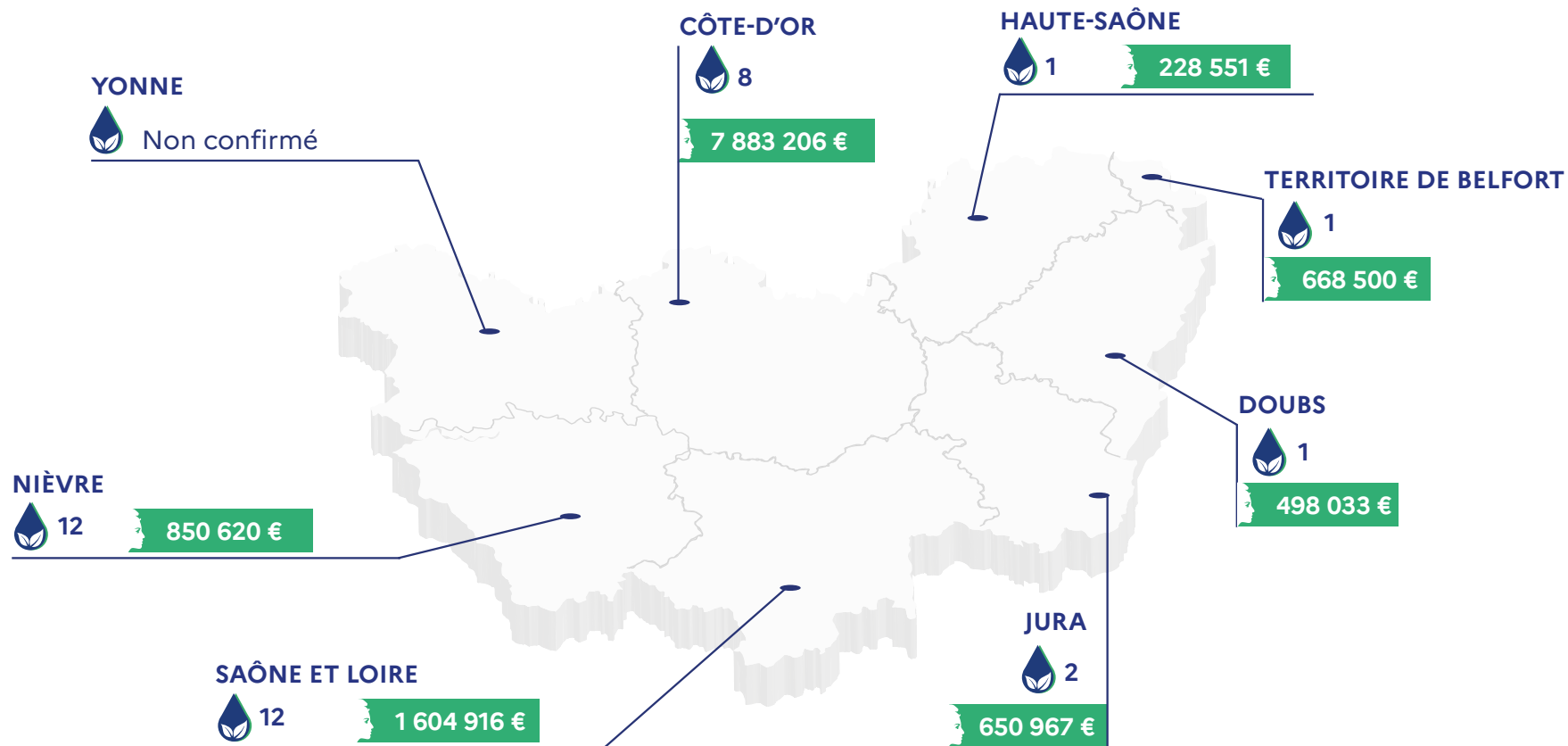
INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (2)



Nombre de projets



Subventions





200 M€ au niveau national dans le plan France relance :

150 MILLIONS

pour amélioration, adaptation, reconstitution des forêts :
repeuplement forestier (150 M), dont 30 M d'euros pour les forêts publiques domaniales.

20 MILLIONS

Programme de technologie satellitaire « LiDAR » : mieux connaître les peuplements forestiers, en qualité et en quantité, et détecter le dépérissement.

5,5 MILLIONS

En amont, amélioration des performances des pépinières et entreprises sylvicoles, pour accompagner la reconstitution forestière.

En aval, soutien aux investissements de l'industrie de 1ère transformation du bois : approvisionnement en bois français, nouveaux débouchés.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS (2)



En région Bourgogne-Franche-Comté, une filière forêt-bois très présente :

36% de la surface régionale couverte par la forêt (1,75 M ha de forêt)

4^{ème} région

de France métropolitaine la plus boisée

2^{ème} région

en part de forêt publique

40%

Des forêts gérées par l'ONF

2 régions productrices de plants forestiers

4 630 ENTREPRISES

19 200 SALARIÉS dont 88 % des salariés dans la filière aval (transformation du bois ...)

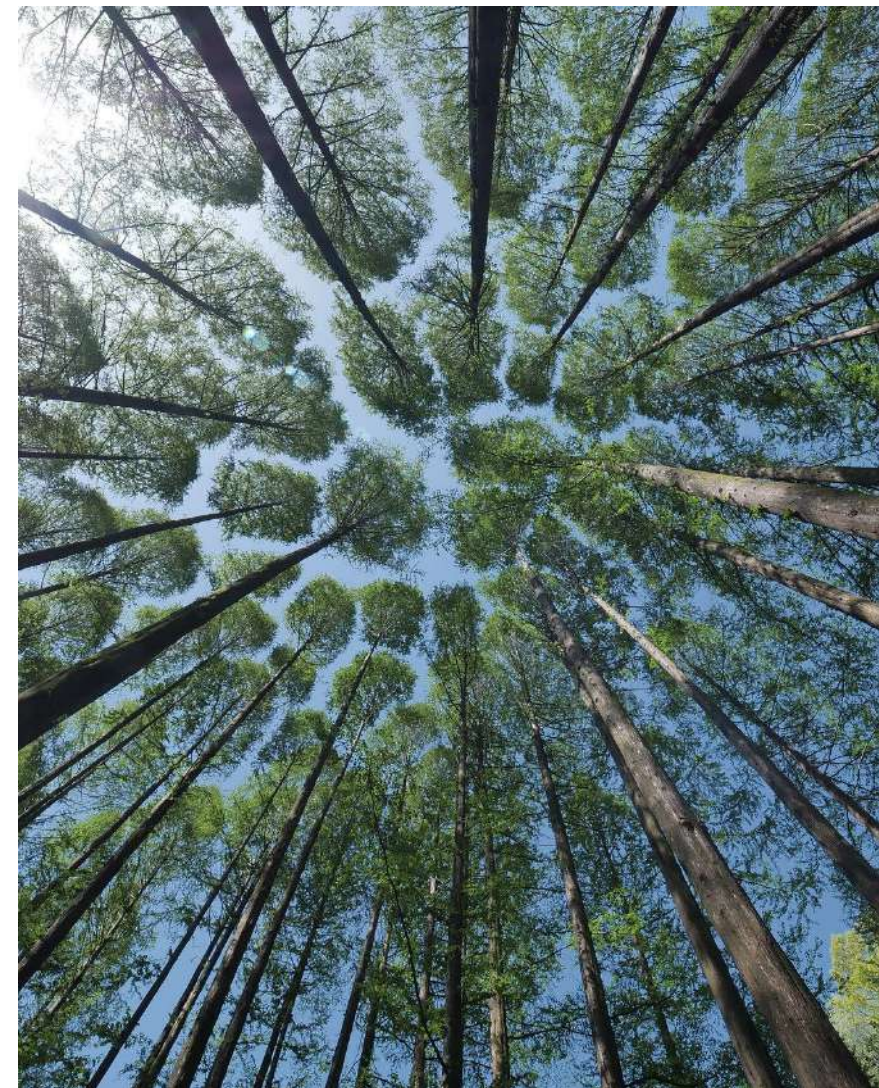
© Martial Taulemesse

17 structures lauréates vont accompagner les projets de renouvellement forestier sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté. Les dossiers déposés totalisent **2 134 ha** en région.

7 ayant leur siège social en Bourgogne-Franche-Comté :



CONSORTIUM CORON-NAUDET	587 347 €
.....	
DT ONF BFC	6 280 562 €
.....	
CABINET CHAVANE (expert)	1 430 791 €
.....	
CABINET SUSSE (expert)	859 475 €
.....	
CONSORTIUM D'EXPERTS CHATON-MEUNIER / BACHELET	2 369 678 €
.....	
CABINET LABBÉ (expert)	2 524 087 €
.....	
ASSOCIATION GFP Raison-Thierry	641 535 €





10 ayant leur siège social en dehors de Bourgogne-Franche-Comté :



5 Coopératives

COFORÊT

.....
FORÊT BOIS DE L'EST (FBE)

.....
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE BOIS DU
LIMOUSIN (CFBL)

.....
COSYLVAL

.....
UNISYLVA



4 experts

CABINET BARTMANN

.....
CABINET BEMELMANS

.....
CONSORTIUM HAAZ ET FCF

.....
CABINET GOURMAIN



1 institutionnel

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS (SFDCD)

14 entreprises retenues en Bourgogne-Franche-Comté, sur 97 entreprises au niveau national, en soutien aux investissements matériels des pépinières et entreprises de travaux sylvicoles. Montant d'aide de **857 258 €** soit 15% de l'enveloppe globale nationale.

536 786 €

d'aide pour 7 pépinières



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS (6)



320 472 €

pour 7 entreprises de travaux
sylvicoles et reboisement



BOGARD BAZOT et Fils
SAINT PEREUSE, 58

39 960 €



EURL LECHAPT Reboisement
CHATILLON SUR SEINE, 21

30 199 €



SARL Cyril PORTAIS
SAVIGNY-EN-REVERMONT, 71

14 660 €



SASU NAUDET
LEUGLAY, 21

200 000 €



BOURGOGNE SYLVICULTURE
SAINT LEGER DU BOIS, 71

24920 €



EURL SYLV'ADOPT
COMBEAUFONTAINE, 70

5 730 €



GD Forêt et Nature
SENOZAN, 71

5 001 €

5.5 M€ pour la filière graines et plants : la région Bourgogne-Franche-Comté
2ème région bénéficiaire



APPEL À PROJETS « SOUTIEN À L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU BOIS »

OBJECTIF : moderniser la première et seconde transformation du bois

1,9 MILLION
d'euros au niveau régional

Exemples de projets déposés en Bourgogne-Franche-Comté :

INVESTISSEMENT DANS UNE LIGNE DE SCIAGE AUTOMATISÉE destinée à valoriser des chênes de qualité secondaire (création de panneaux structurels innovants pour la filière bois-construction)

CRÉATION D'UN ATELIER DE RABOTAGE (seconde transformation)

VALORISATION DES CONNEXES DE SCIERIE via la création d'une unité de granulation (production de pellets de bois-énergie)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX ABATTOIRS (1)



130 MILLIONS
d'euros au niveau national

4,9 MILLIONS
d'euros au niveau régional

**14 projets retenus à ce stade pour
un montant de 4,36 M €**

Les objectifs sont :

- AMÉLIORER** la protection et le bien-être animal
- RENFORCER** la santé et la sécurité des opérateurs
- CRÉER** de la valeur ajoutée au sein de la filière d'élevage
- CONTRIBUER** à la souveraineté alimentaire.



handshake

AVRIL 2021 : 8 projets de modernisation ou de création d'abattoirs

JUIN 2021 : 6 projets de modernisation ou de création d'abattoirs

Total 12 abattoirs de boucherie et **2 abattoirs** de volailles soutenus.

L'abattoir de Luzy (58) :

a investi dans **un nouveau box d'abattage porcin/ovin** ; la mise à mort de l'animal sera plus efficace et le poste est plus ergonomique pour l'opérateur.

Il a également profité de l'appel à projet pour **rénover les surfaces des locaux de stockage** de certains produits afin d'optimiser le nettoyage et la désinfection et de garantir une meilleure sécurité sanitaire des produits.

L'abattoir de Migennes (89) exploité par SICAREV :

consacrera 2/3 de ses dépenses d'investissements en faveur de **l'amélioration des conditions de travail des opérateurs**, en modernisant les plateformes élévatrices existantes de la zone d'abattage, par exemple.

Le réaménagement des couloirs de circulation du bétail aura pour effets de faciliter le travail des hommes tout en **améliorant le bien-être animal** dans cette zone.

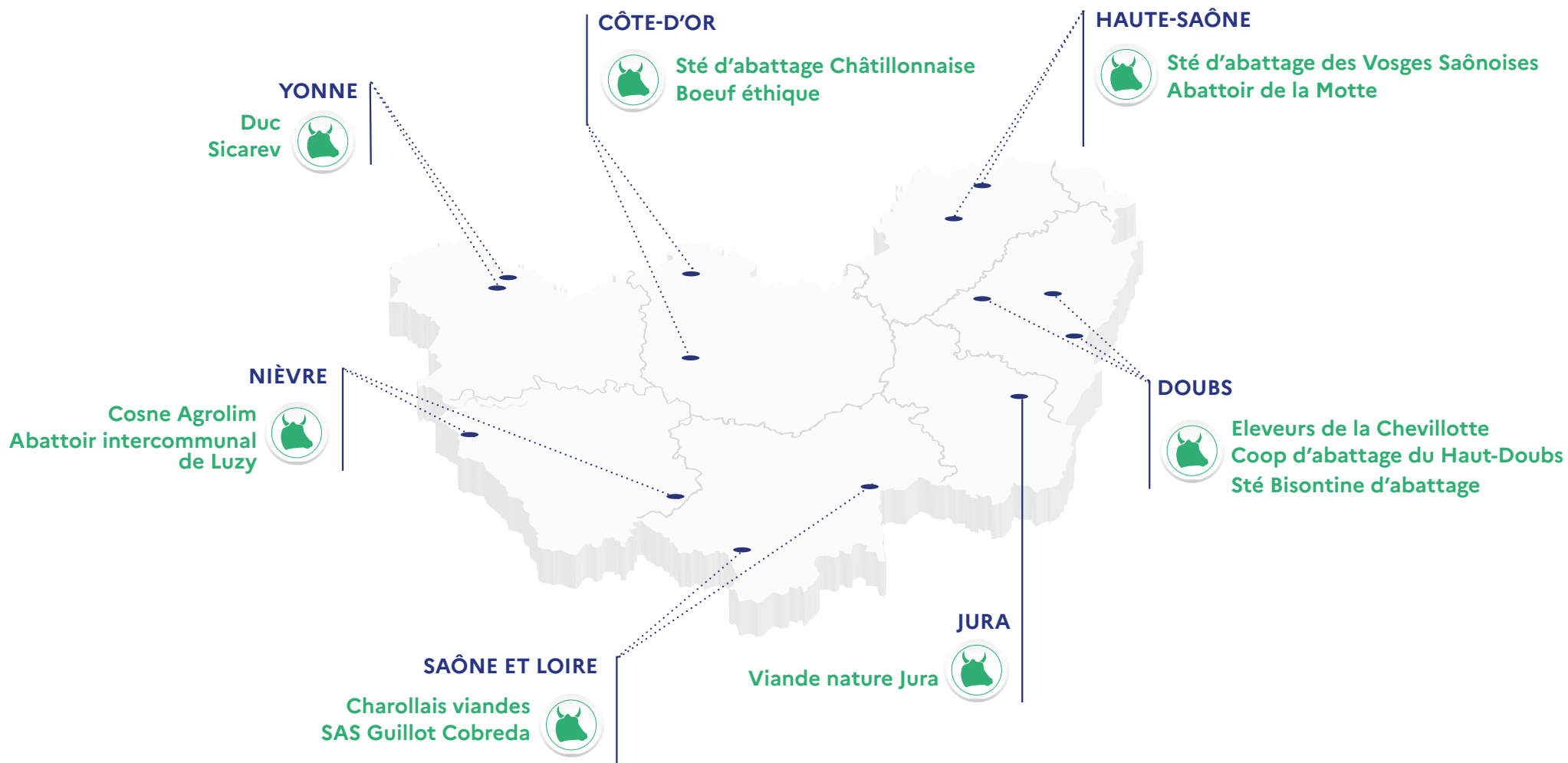


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX ABATTOIRS (3)



Projets de modernisation
des abattoirs



Soutien à la structuration de filières agricoles **de l'amont à l'aval** : des réponses concrètes pour créer de la valeur ajoutée pour les producteurs, faire évoluer les modes de production et répondre aux attentes sociétales.

**1 projet soutenu à ce stade en région Bourgogne-Franche-Comté :
110 Bourgogne, dans l'Yonne (89)**

Le projet d'équipement de silos de proximité de l'entreprise 110 Bourgogne (Monéteau) a été soutenu à travers une aide de 1,5 million d'euros pour un projet de plus de 3,8 millions d'euros d'investissement permettant de développer d'ici 2022 une filière blé de qualité qui répond aux impératifs de performance économique et de sécurité sanitaire du grain et de garantir une meilleure sécurité sanitaire des produits.

1,5 MILLION
de subvention

Pour un projet de plus de **3,8 MILLIONS**
d'euros d'investissement





1 RÉDUCTION DES INTRANTS

Renouveler les équipements agricoles pour réduire le recours aux produits phytosanitaires :

912 bénéficiaires en région

13,7 M€

3 ALÉAS CLIMATIQUES

Aider les agriculteurs à lutter contre les aléas climatiques, en finançant des équipements adaptés.



2 « PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES »

Acquérir des équipements pour cultiver, récolter et sécher des espèces riches en protéines végétales et développer les légumineuses fourragères :

178 bénéficiaires en région

2,9 M€

4 BILAN CARBONE

Réaliser des bilans carbone (prise en charge des études à 90 % pour les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

OU SUR

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte